

Savoir déléguer

Le processus de délégation est une des clés du management : responsabilisation, autonomie, gain de temps motivation... Les bénéfices sont multiples. Toutefois, son succès est le résultat d'une méthode progressive.

Ce programme vise à :

- Mettre en place votre politique de délégation
- Accompagner vos collaborateurs / collaboratrices dans une progression professionnelles
- Trouver des voies d'implication et de responsabilisation

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

- Direction générale
- Direction des soins
- Cadres, responsables de service
- Référent(e)s, managers

CONCEPTEUR – FORMATEUR

Formateur – Ingénieur Conseil en Management

Ingénieur, 12 ans d'expérience dans la formation en management et organisation. Double compétence dans les secteurs de l'industrie et de la santé. Cette double compétence permet de bénéficier du retour d'expérience des pratiques développées dans l'industrie et d'envisager le transfert de facteurs de succès dans le secteur de la santé.

METHODE – MODE D'EXERCICE DU PARTICIPANT

Méthode démonstrative.

Mode d'Exercice du Participant : Formation présentielle.



**PRENDRE SOIN
DE VOTRE
AVENIR**

Parc de l'innovation, 183 rue de Menin
59520 Marquette-lez-Lille
Tél.: 03.20.91.79.79

Savoir déléguer

> Un support de formation est remis à chaque participant.

CONTENU CONFORME AUX EXIGENCES DPC

Etape 1 : EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES :

Elle sera réalisée avant la formation à l'aide de notre guide « Mon DPC avec l'afpc » partie 1 : questionnaire relatif aux attentes de chaque participant en lien avec les objectifs du programme et ses pratiques professionnelles.

Etape 2 : ACQUISITION ET PERFECTIONNEMENT DES CONNAISSANCES

PROGRAMME :

> Se préparer à déléguer :

- Bien comprendre les enjeux de la délégation
- Les différents objectifs de la délégation
- Prise de recul sur mon fonctionnement : distinction : tâche, pouvoirs

> Faire le point sur le niveau de maturité dans son équipe :

- Les outils de diagnostic de son équipe : fonction, compétences, responsabilités
- L'autonomie et ses limites
- Risques et difficultés propres à la délégation
- Cas particulier : la délégation « inversée »

> Méthodologie :

- Les piliers de la délégation
- Les engagements réciproques
- La place du contrôle : méthode pour contrôler



Savoir déléguer

Etape 3 : EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION permettant la mise en place et le suivi d'actions d'amélioration

A l'issue de la formation, des évaluations des acquis de la formation (Article L.6353-1 du CDT) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur.



**PRENDRE SOIN
DE VOTRE
AVENIR**

Parc de l'innovation, 183 rue de Menin
59520 Marquette-lez-Lille
Tél.: 03.20.91.79.79